

# URGENCE SOCIALE

# URGENCE SOCIALE

## Salarié, auto-entrepreneur, entrepreneur indépendant, etc.

On parle beaucoup de digitalisation, de numérisation, « d'ubérisation ». Autant il ne peut être question de remettre en cause les progrès techniques et technologiques, autant il est essentiel de les encadrer pour éviter une concurrence économique déloyale et le foisonnement de petits boulots.

Aussi, quand le gouvernement envisage d'augmenter fortement le plafond de chiffre d'affaires des auto-entrepreneurs, de détourner le partage salarial en l'ouvrant pour les petits boulots, de remettre en cause

certaines qualifications, c'est autant d'emplois qui disparaîtront dans l'artisanat et autant de problèmes qui se poseront en matière de santé et de sécurité.

Contrairement à l'illusion libérale, le salariat est facteur d'émancipation des travailleurs en les protégeant des aléas économiques et en équilibrant la relation de subordination à l'employeur. Le travailleur indépendant se trouve lui dans une position bien plus précaire, soumis aux exigences de ses donneurs d'ordre ou clients et à la concurrence de ses homologues.

**Salariés, actifs, au chômage, jeunes, retraités, femmes et hommes, en situation précaire, CDI ou sous statut, nous ne pouvons laisser faire sans réagir. Avec FO, préparons la mobilisation permettant de dire STOP au tsunami libéral et de redonner espoir au progrès social.**

//////////////////// Bulletin d'adhésion //////////////////////////////////////

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

Nom et adresse de votre entreprise :

**FO**  
la force syndicale  
[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

Où votre bulletin d'adhésion sur [www.force-ouvriere.fr/adherer](http://www.force-ouvriere.fr/adherer)

# Stop

## au tsunami libéral

Pris dans les logiques de l'austérité, résultant notamment des contraintes du Pacte de stabilité européen, les gouvernements estiment n'avoir d'autre issue que favoriser la compétitivité des entreprises.

Ces politiques, dites de l'offre, consistent à répondre aux revendications patronales de réduction du coût du travail, de flexibilité, d'allègement de la fiscalité des entreprises et, aujourd'hui, de mise en cause du Code du travail.

Le dialogue social tant invoqué est vu essentiellement comme un moyen d'impliquer les organisations syndicales qui veulent bien s'y prêter. Ainsi, tout en l'évoquant régulièrement, le président de la République et le gouvernement décident unilatéralement de la plupart des mesures sur lesquelles les interlocuteurs sociaux sont sommés de « négocier », à la grande satisfaction du patronat.

### PÉLE-MÊLE DES RECULS SOCIAUX

- Pacte de responsabilité (41 milliards d'euros en 2017 aux entreprises, sans contrepartie, financés par 50 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques et sociales).
- Extension du travail le dimanche.
- Gel des salaires dans la fonction publique et absence de coup de pouce au Smic.
- Appui marqué à un accord sur les retraites complémentaires qui recule, de fait, à 63 ans l'âge de départ à taux plein.
- Tensions de plus en plus vives dans les missions de service public de moins en moins financées.
- Etc.

**Maintenant, c'est au travers du Code du travail et des règles de la négociation que le gouvernement veut s'attaquer aux droits des salariés.**

**Une vague libérale est en train de se transformer en tsunami submergeant les droits sociaux.**

**Il est temps que les salariés et demandeurs d'emploi se fassent entendre pour dire stop.**

**FO**  
LA FORCE SYNDICALE